

La zone d'emploi de Lille, principal moteur de la création de richesses en Hauts-de-France

Insee Analyses Hauts-de-France n° 162, novembre 2023

Communiqué de presse - sous embargo jusqu'au 23 Novembre 2023, 12:00

- Les zones d'emploi des Hauts-de-France dépendent économiquement les unes des autres par les échanges de masses salariales qui les irriguent. Dans la région comme au niveau national, les salaires représentent en moyenne les deux tiers du revenu des ménages. Ils sont complétés par d'éventuels revenus de transferts, prestations de retraite ou revenus du patrimoine.
- La zone d'emploi de Lille concentre le quart de la richesse régionale dégagée pour seulement 15 % de la population régionale. Le rayonnement du pôle d'emploi lillois se traduit par d'importants transferts de revenus en direction d'autres zones d'emploi de la région, via les salaires versés aux navetteurs qui travaillent dans la zone de Lille tout en résidant en périphérie, en particulier dans le bassin minier (Béthune, Lens, Douai) et la zone d'emploi de Roubaix-Tourcoing.
- Les zones d'emploi de Creil, Soissons et Château-Thierry constituent des territoires résidentiels (moins de 7 emplois pour 10 actifs résidents) sous influence de la métropole parisienne. Plus de la moitié des revenus salariaux y sont ainsi captés depuis l'extérieur. La situation est comparable pour les autres zones d'emploi de l'Oise : Beauvais et Compiègne. Toutes ces zones d'emploi se distinguent par une composition du revenu sensiblement différente du reste de la région : davantage de salaires et moins de redistribution.
- Les zones d'emploi du littoral (Boulogne-sur-Mer et Dunkerque) et de l'est de la région (Valenciennes, Maubeuge et Saint-Quentin) se caractérisent par une relative « autonomie ». Les revenus des ménages y proviennent davantage des salaires versés par les établissements implantés dans ces zones ainsi que de la redistribution.
- Les zones d'emploi d'Arras, Amiens, Laon, Berck et Abbeville ont une économie largement orientée vers la sphère présentielle (activités visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone). À Arras, Amiens et Laon, cela s'explique par le poids de l'emploi public. À Berck et Abbeville, cette surreprésentation est due à la plus forte présence des retraités et par une économie qui repose sur le tourisme.
- La Vallée de la Bresle-Vimeu se singularise enfin par sa spécialisation industrielle (serrurerie, robinetterie, flaconnage de luxe en particulier). Deux tiers des salaires versés dans cette zone d'emploi le sont par des établissements de la sphère productive (contre seulement 40 % en Hauts-de-France).

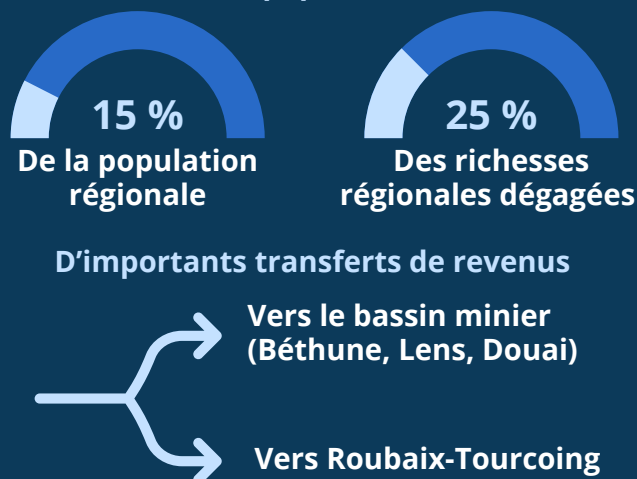
La zone d'emploi de Lille, principal moteur de la création de richesses en Hauts-de-France

Sources de la richesse des territoires en Hauts-de-France

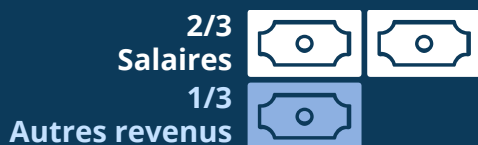


Impact de la zone d'emploi de Lille

Concentration de population et de richesse



Composition du revenu des ménages dans la région



Des territoires résidentiels au sud de la région



Notre service presse est à votre disposition pour répondre à vos questions :

06 60 51 86 50  communication-hdf@insee.fr